

**Réunion de travail du groupe GRAACC**

**Compte-rendu du 11 mai 2010**

**Participaient à la réunion :**

BERGAUD	Nathalie	RHONALPENERGIE-ENVIRONNEMENT
BERNARD	Evelyne	DREAL RHONE-ALPES
BILLON	Carole	RHONALPENERGIE-ENVIRONNEMENT
BRAKEL	Suzanne	LATERE
CARRIERE	Florent	HELIANTHE
CHAIX	Christophe	MDP
CHAOUCHE TEYARA	Chakib	SITE – ENSM ST ETIENNE
DESCOTES-GENON	Sandrine	RRA
DEVIS	Philippe	Consultant
DIDIER	Amélie	CONSEIL GENERAL DE L'ISERE
DUBOIS	Patricia	ADEME
MANDON	Agnès	CANEVAFLOR
MARECHAL	Anne-laure	CONSEIL REGIONAL RHONE-ALPES
MONNET	Laurence	RHONALPENERGIE-ENVIRONNEMENT
POCHELON	Isabelle	CONSEIL GENERAL DE LA DROME
ROCHER	Laurence	IUL - Université Lyon 2
SOULIER	Tatiana	Ville de Lyon
YALAMAS	Pierrick	RHONALPENERGIE-ENVIRONNEMENT

**Excusés :**

- Jean-Luc BERTRAND-KRAJEWSKI, INSA de Lyon
- Delphine DEROBERT, Direction Environnement - Ville de Grenoble
- Cécile DROUILLET, Ville de Cluses
- Céline HAUSHERR, Région Rhône-Alpes
- Stéphane LA BRANCHE : Pacte de Grenoble
- Christophe MENEZO, Université de Savoie
- Véronique PEYRACHE-GADEAU : EDYTEM, Université de Savoie
- Daniel PILLANT, CERTU
- Cécilia RENAULD MALHERBE, Saint Etienne Métropole
- Corinne SALTZMANN, Communauté de Communes de la Vallée de Chamonix-Mont-Blanc
- Tatiana SOULIER, Ville de Lyon
- Université Joseph Fourier Grenoble. Equipe DECLIC : Sylvain BIGOT, Sandra ROME, Nathalie DUBUS, Céline TRITZ, Franck GIAZZI

**Ordre du jour :**

**14H00-15h00**

Présentation des projets de note de synthèse sur :

- [les moyens de connaissance du changement climatique sur un territoire](#)
- [l'analyse de la vulnérabilité d'un territoire](#)
- [la sensibilisation des élus](#)

*Carole Billon et Pierrick Yalamas, Rhônealpennergie-Environnement*

**15h00-15h30**

Adaptation au changement climatique : le rôle des collectivités

*Laurence Rocher, Institut d'Urbanisme de Lyon, Université Lyon II*

Recherche sur l'intégration du changement climatique dans la politique locale, accent mis sur l'adaptation avec vulnérabilité du territoire (Région Rhône-Alpes). Tutrice de Carole Billon.

**15h30-16h30**

Débat entre participants

Identification de retours d'expériences intéressants

**16h30-17h00**

Actions du GRAACC dans les prochains mois

---

Pierrick Yalamas rappelle les objectifs du travail mené actuellement par RAEE : il s'agit de proposer des outils méthodologiques aux collectivités pour la mise en place de démarches ou stratégies d'adaptation sur un territoire. Trois thèmes sont explorés dans un premier temps, et pour chacun d'entre eux, un document de travail est présenté. L'idée de ces notes est de travailler sur les méthodes disponibles, d'identifier des retours d'expériences intéressants... L'objectif est d'être le plus concret possible pour aller vers un guide permettant de montrer aux lecteurs comment s'y prendre pour mettre en place une stratégie d'adaptation.

Carole Billon présente les trois notes concernant les moyens de connaissance du changement climatique sur un territoire, l'analyse de la vulnérabilité d'un territoire et la sensibilisation des élus. Un échange se met en place autour de ces trois sujets et amène les réflexions suivantes.

**→ Implication des acteurs sur le terrain et méthodologie**

Il ressort des différents échanges que l'implication des acteurs sur le terrain est fondamentale, qu'il est nécessaire d'être à l'écoute des gens sur le terrain, de construire avec eux pour corréler les données scientifiques et les approches basées sur la connaissance précise des territoires. L'idée est d'intégrer le plus grand nombre d'acteurs au départ même si cela peut s'avérer difficile (cas de l'industrie notamment)

Le travail de sensibilisation mérite de porter une attention particulière aux points suivants :

- La nécessité d'avoir des approches suffisamment simples, adaptées aux spécificités du territoire.
- L'identification et l'implication de l'ensemble des acteurs
- L'identification des moyens d'actions (compétences des acteurs impliqués)
- L'intérêt d'une approche économique, mettant en avant le coût de l'inadaptation par rapport à celui de l'adaptation en amont.

- La prise en compte des enjeux clés sur un territoire (exemple de l'eau comme ressource commune partagée),
- La mise en avant de l'attractivité du territoire (élus sensibles à l'image de leur territoire).
- Les réalités différentes des collectivités (budget, connaissances très différents...) et l'inégalité des territoires face au changement climatique (sensibilités différentes, degré exposition différent, capacités à anticiper ou à y faire face différentes).
- La nécessité de baser l'approche sur les retours d'expériences existants.

### → Données et terminologie

La difficulté d'obtention des données, leur complexité ainsi que la question du vocabulaire trop « scientifique » sont abordés. Une terminologie mal comprise peut être un frein à la sensibilisation. Il est indispensable :

- de bien expliquer les termes utilisés : l'expression « anticipation au changement climatique » peut être mieux comprise que celle d'adaptation.
- d'utiliser un langage clair et de produire un discours réutilisable par l'élu.
- de lier éventuellement les notions d'atténuation et d'adaptation en fonction du territoire ; un travail existant sur l'atténuation peut faciliter la compréhension.
- d'éviter une vision figée ou trop normative ; la notion de vulnérabilité par exemple n'est pas évidente à appréhender.
- de bien expliquer la différence entre risques et catastrophes naturelles.
- d'aider la Collectivité à comprendre les données, à trouver le bon interlocuteur et à formuler ses besoins.

### → Incertitude et nouveaux modes de fonctionnement

La notion d'incertitude n'est pas facile à appréhender mais il ne faut pas la masquer. Il est important de dire ce que l'on sait et ce que l'on ne sait pas. De même il est nécessaire de ne pas occulter les controverses ; l'adaptation au changement climatique pouvant être perçue de façon très différente selon les acteurs.

Mais avant tout, il faut bien être conscient du changement de positionnement de l'action collective. La Collectivité doit s'adapter à s'adapter, agir en fonction des impacts potentiels et faire des choix réversibles. C'est un changement important dans l'action collective qu'il ne faut pas minimiser.

Cependant il ne faut pas oublier qu'aujourd'hui les collectivités ont la nécessité de s'adapter (Loi Grenelle I: Plans climat). L'adaptation prend forme sur le plan législatif en entrant dans le Code de l'urbanisme.

### → Mise en place d'un groupe de travail par thématique

Afin d'approfondir la réflexion sur ces notes et d'avancer, il est décidé de créer un groupe de travail par thématique. Les participants choisissent un ou plusieurs thèmes. Une liste par thème avec adresses mél sera créée. Chaque groupe pourra ainsi commencer à travailler sur la ou les notes sélectionnées et avancer sur la collecte d'exemples, de méthodes disponibles et l'identification de retours d'expériences intéressants.